

Commission des dynamiques territoriales Commission du Territoire d'action Nord

65520 - Fonds d'attractivité

Contrats Départementaux
Proposition d'aide pour la construction d'un
complexe sportif à coté du groupe scolaire
de Val-de-Moder, pour la modernisation du
gymnase COSEC du Val-de-Moder et pour la
rénovation des espaces sportifs extérieurs

Rapport n° CP/2019/259

Service gestionnaire:

J360 - Service du Sport

Résumé :

Le Département du Bas-Rhin a décidé, par délibérations du Conseil Départemental n°CD/2016/158 du 8 décembre 2016 et CD/2017/004 du 20 mars 2017, de développer, sur la période 2018 – 2021, un partenariat renforcé avec les acteurs locaux en mettant en oeuvre des contrats départementaux de développement territorial et humain.

Ces contrats ont vocation à traduire une ambition collective à l'échelle de chaque territoire d'action du Département et à définir les enjeux prioritaires d'aménagement et de développement co-construits avec les acteurs des territoires.

Le projet vise à renforcer l'offre sportive à destination des collégiens du collège du Val-de-Moder et s'inscrit dans les enjeux prioritaires "Assurer la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes" et "Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de services au public".

Il est proposé à la Commission permanente du Conseil Départemental de décider d'attribuer, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité, à la Communauté d'Agglomération de Haguenau et à la Commune de Val-de-Moder des contributions financières pour la construction d'un complexe sportif, pour la modernisation du gymnase COSEC du Val-de-Moder et pour la rénovation des espaces sportifs extérieurs et d'approuver les termes du projet de convention de partenariat à conclure avec la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Commune de Val-de-Moder.

La volonté de l'Exécutif départemental est d'accompagner le développement des territoires sur la durée, en déployant des politiques publiques structurantes qui répondent aux besoins des habitants, des associations et des entreprises.

Le contrat départemental et de développement territorial et humain du territoire d'Action Nord, approuvé par le Conseil Départemental le 11 décembre 2017, constitue un nouveau cadre de partenariat entre le Département du Bas-Rhin et les acteurs locaux disposés à travailler ensemble autour d'enjeux prioritaires et d'une ambition collective au service des solidarités humaines et territoriales, du développement et de l'aménagement des territoires.

La Communauté d'Agglomération de Haguenau a approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Nord le 12 février 2018.

La Commune de Val-de-Moder a approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Nord le 12 février 2018.

Le projet est constitué de plusieurs volets qui sont portés par différents partenaires et qui, ensemble, vont permettre de renforcer l'offre sportive à destination des collégiens et de mutualiser les installations entre les associations sportives de Val-de-Moder.

1) La construction d'un nouveau complexe sportif à côté du groupe scolaire de Val-de-Moder, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Par délibération du 13 septembre 2018, la CAH (Communauté d'Agglomération de Haguenau) a restitué à ses communes membres la compétence portant sur la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels, sportifs et de loisirs. Cependant la CAH met à disposition des communes membres qui le souhaitent les services communautaires pour l'exercice de cette compétence.

C'est dans ce cadre que la CAH assurera pour le compte de la commune de Val-de-Moder, via une convention de prestations de service, la construction du nouveau complexe sportif de Val-de-Moder.

Cette convention prévoit que la CAH engage et mandate toutes les dépenses liées à la mission et sollicite toutes les subventions.

Il s'agit de construire, à côté du nouveau groupe scolaire et à moins de 300 mètres du collège, un équipement comprenant, sur une surface totale de $2\,620\,\mathrm{m}^2$:

- une salle multisports de 44m x 24m avec :
 - des gradins de 250 places,
 - 4 vestiaires et des locaux de rangement ;
- un dojo comprenant 2 aires de combat de respectivement 8m x 8m avec :
 - des gradins de 50 places assises,
 - 2 vestiaires et des locaux de rangement ;
- un hall d'accueil avec un espace de convivialité.

La programmation de cet équipement a été co-construite avec le Département au sein d'un comité de pilotage comprenant, outre l'équipe EPS du collège, les enseignants de l'école primaires et les associations sportives (Handball Club Val-de-Moder, Judo Club Val-de-Moder...).

Le démarrage des travaux est prévu en septembre 2019 et la réception du chantier en mai 2021.

Le coût de ce projet s'élève à 6 045 650 € HT et le plan de financement s'établit comme suit :

Dépenses HT		Recettes (engagements confirmés)	
Travaux centre sportif	4 420 500 €	Communauté d'Agglomération de Haguenau	2 765 650 €
Travaux aménagements extérieurs	168 000 €	Département du Bas-Rhin	1 500 000 €
Honoraires MOE	632 400 €	Etat (Contrat de Ruralité)	1 380 000 €
Révision marchés MOE	21 250 €	Région Grand Est	400 000 €
Tolérances et révisions travaux	522 700 €		
Etudes	22 900 €		
Indemnités concours et jury	38 000 €		
OPC, SPS, CT	60 900 €		
Equipements sportifs	80 000 €		
Raccordements	15 000 €		
Assurances	64 000 €		
TOTAL	6 045 650 €	TOTAL	6 045 650 €

Il est proposé d'attribuer une aide financière de 1 500 000 euros pour le projet de construction du nouveau complexe sportif du Val de Moder.

2) Aménagement d'un parking et d'un cheminement sécurisé vers le nouveau complexe sportif, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Le Plan Pluriannuel d'Investissements du Département, validé lors de la séance plénière du Conseil Départemental 25 juin 2018, prévoit des travaux de sécurisation des abords du collège de Val-de-Moder.

Il s'agit de :

- dissocier les flux logistiques et les flux piétons/vélos ;
- faciliter le contrôle d'accès ;
- protéger les piétons ;
- identifier un parvis sécurisé.

Parallèlement à ces travaux sous maîtrise d'ouvrage départementale, la Communauté d'Agglomération de Haguenau prévoit également des travaux de voierie sur le périmètre jouxtant le collège.

Il s'agit de :

- créer une nouvelle voierie à sens unique permettant l'accès aux nouveaux logements en construction ;
- créer une piste piétons/vélos permettant un accès sécurisé à l'ancien gymnase ;
- créer une vingtaine de places de parking pour augmenter la capacité du parking de l'ancien gymnase.

La Communauté d'Agglomération mettra à disposition du collège ces vingt places de parking durant les heures d'ouvertures de l'établissement.

Cette mutualisation permet d'éviter au Département la création de parking sur l'enceinte du collège.

Le coût de ce projet s'élève à 158 333 € HT et le plan de financement s'établit comme suit :

Dépenses HT		Recettes (engagements confirmés)	
Travaux	158 333 €	Communauté d'Agglomération de Haguenau	110 888 €
		Département du Bas-Rhin	47 445 €
TOTAL	158 333 €	TOTAL	158 333 €

Il est proposé d'attribuer une aide financière de 30% soit 47 445 euros pour l'aménagement d'un parking et d'un cheminement sécurisé vers le nouveau complexe sportif.

3) La modernisation du gymnase du Val-de-Moder (actuel gymnase du collège) sis 16 rue de l'école et des espaces sportifs extérieurs, sous maîtrise d'ouvrage de la Commune de Val-de-Moder

Ce gymnase de type COSEC a été construit en 1978. Il a récemment bénéficié d'une extension comprenant, entre-autre, 4 vestiaires, des sanitaires et un bureau enseignants. Cette extension a permis de libérer des surfaces dans le gymnase ce qui permettra de transformer les anciens vestiaires en locaux de rangement.

Pour améliorer encore les conditions d'enseignement de l'EPS, la Commune de Val-de-Moder s'est engagée, à l'issue du processus de co-construction, à :

- installer un panier de basket-ball relevable latéral, au-dessus des gradins pour permettre le jeu dans la largeur;
- transformer les anciens vestiaires en locaux de rangement selon le plan de principe établis en coordination avec les professeurs d'EPS ;
- remplacer les rideaux de séparation qui sont très dégradés et difficiles à manipuler ;
- remplacer l'éclairage existant très énergivore et éblouissant par un éclairage led.

Concernant la rénovation des espaces sportifs extérieurs la Commune de Val-de-Moder s'est engagée à :

- rénover les plateaux sportifs contigus au COSEC par une reprise de l'enrobé, du traçage et la réinstallation des buts et paniers de basket-ball ;
- veiller, en lien avec le projet d'urbanisme en cours, à l'aménagement d'un cheminement direct du gymnase vers le stade évitant ainsi un détour de 800 m par les rues de la commune;
- aménager, au stade, une piste de vitesse de 80 m en enrobé avec 4 couloirs.

Les travaux de rénovation du gymnase COSEC sont prévus en 2019 et ceux concernant les espaces sportifs extérieurs s'achèveront en 2020.

Le coût de ce projet s'élève à 250 000 € HT et le plan de financement s'établit comme suit :

Dépenses		Recettes (engagements confirmés)	
Modernisation de l'ancien gymnase	95 834 €	Commune de Val-de- Moder	170 740 €
Réfection des plateaux sportifs et de la piste de vitesse	154 166 €	Département du Bas- Rhin	79 260 €
TOTAL	250 000 €	TOTAL	250 000 €

Il est proposé d'attribuer une aide financière de 30% soit 79 260 euros pour la modernisation du gymnase du Val-de-Moder et la réfection des plateaux sportifs.

Ces travaux apporteront une réponse satisfaisante au diagnostic départemental qui avait révélé le besoin d'un espace sportif couvert supplémentaire ainsi qu'une nécessaire rénovation du gymnase existant.

Enfin, la commune de Val-de-Moder s'engage à mettre à disposition du collège le nouveau complexe sportif, le gymnase COSEC et les installations sportives extérieures. Cette mise à disposition sera gratuite pendant 8 ans et aux tarifs départementaux en vigueur les 7 années suivantes.

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide globale 1 626 705 €, soit 25 % d'une dépense prévisionnelle éligible de 6 453 983 €, respectivement à la Communauté d'Agglomération de Haguenau à hauteur de 1 547 445 € et à la Commune de Val-de-Moder à hauteur de 79 260 € pour ce projet, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
FAED 2018/1	G 2018 2021 Fonds d'Attractivité et Développement	90 000 000,00€	78 534 608,00 €	1 626 705,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission permanente du Conseil départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé du Contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Nord, du principe du soutien du Département du Bas-Rhin au projet de renforcement de l'offre sportive à destination des collégiens du collège de Val-de-Moder, s'appuyant sur la construction d'un complexe sportif, la modernisation du gymnase COSEC du val-de-Moder et la rénovation des espaces sportifs extérieurs ;
- de mobiliser son ingénierie en faveur de ce projet, notamment les services de la Mission Education Sport et Jeunesse ;
- d'approuver les termes du projet de convention partenariale à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Commune de Val-de-Moder, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son président à signer cette convention ;
- d'attribuer une subvention d'investissement de 1 547 445 € à la Communauté d'Agglomération de Haguenau, au titre du Fonds de développement et d'attractivité à raison de 1 500 000 € pour la construction d'un complexe sportif à côté du groupe scolaire de Val-de-Moder et de 47 445 € pour la sécurisation des abords du collège de Val-de-Moder ;

- d'attribuer une subvention d'investissement de 79 260 € à la Commune de Val-de-Moder, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, pour la modernisation du gymnase COSEC du Val-de-Moder et de la rénovation des espaces sportifs extérieurs ;
- d'approuver les termes des projets de conventions financières à conclure entre le Département du Bas-Rhin et respectivement la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Commune de Val-de-Moder, pour permettre le versement des subventions précitées, joints en annexes à la présente délibération, et autorise son président à signer ces conventions ;
- d'approuver les termes du projet de convention d'utilisation des équipements sportifs de la Commune de Val-de-Moder à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Commune de Val-de-Moder et l'établissement public local d'enseignement du collège du Val-de-Moder, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son président à signer cette convention.

Strasbourg, le 28/06/19

Le Président,

Frédéric BIERRY